## Parc national de Moukalaba-Doudou Zone tampon

## Secteur 03 Zone des marais du lac Cachimba

Limites des marais du lac Cachimba, de la rivière Nyanga et du parc national

Valeur(s) présente(s) dans le secteur de la zone tampon Précisions éventuelles du plan de gestion (ANPN, 2014)		Principaux types d'effets dommageables des projets d'aménagement et des activités	Principales mesures d'atténuation envisageables
Milieux humides aquatiques (cont Faune associée Frayères associée Paysages riverair Qualité de l'eau Peuplement en poméconnu (catégor FERMON, 2013)	nentaux) s s associés ssons	<ul> <li>Pollution physico-chimique des eaux ;</li> <li>Destruction/dégradation/conversion des habitats par inondation, drainage ou remblaiement ;</li> <li>Invasion par des espèces végétales exotiques envahissantes (= espèces invasives).</li> </ul>	<ul> <li>Prévenir les risques d'impact par pollution à une échelle appropriée de bassin versant du système aquatique ou humide concerné;</li> <li>Prévenir les risques d'érosion et de dépôts sédimentaires en aval, notamment en maintenant le couvert végétal;</li> <li>Prévenir les risques de pollution chimique par des mesures appropriées de stockage des produits toxiques (huiles, hydrocarbures, substances nocives pour l'environnement aquatique);</li> <li>Disposer d'une connaissance des espèces invasives dans la zone de projet et prévenir le risque de contamination biologique du secteur de travaux.</li> <li>Soigner l'intégration paysagère des constructions (touristiques et autres) + appliquer des techniques de conception durable des infrastructures.</li> </ul>
Crocodylus nilotio	ıs	<ul> <li>Dégradation des habitats aquatiques et humides favorables à l'espèce (vastes points d'eau, eaux calmes des grandes rivières, lagunes et leurs abords);</li> <li>Chasse (ie augmentation de la pression de chasse du fait du projet ou de l'activité);</li> <li>Autre type d'interaction : accidents homme-faune.</li> </ul>	<ul> <li>Identification des habitats favorables et intégration dans le projet;</li> <li>Contrôle rigoureux de la chasse et de la pêche;</li> <li>Mise en place de règles de prévention et de gestion des accidents homme-faune.</li> <li>Cf. mesures relatives à la préservation des milieux humides et aquatiques.</li> </ul>



Valeur(s) présente(s) dans le secteur de la zone tampon Précisions éventuelles du plan de gestion (ANPN, 2014)	Principaux types d'effets dommageables des projets d'aménagement et des activités	Principales mesures d'atténuation envisageables
Eléphant de forêt  Loxodonta africana  Zone de concentration des éléphants en saison sèche	<ul> <li>Destruction/dégradation des habitats, notamment zones de concentration saisonnière, zones humides, secteurs riches en arbres fruitiers, forêts et clairières à couvert herbacée dense (« forêts à Marantacées »), baïs ou « salines » (clairières où les animaux viennent s'alimenter en sels minéraux);</li> <li>Augmentation du risque de braconnage;</li> <li>Autre type d'interaction : accidents homme-faune.</li> </ul>	<ul> <li>Identification des habitats favorables à une échelle paysagère + repérage fin des habitats-clefs;</li> <li>Contrôle rigoureux de la chasse;</li> <li>Eviter les explorations sismiques en saison sèche, période de concentration des animaux;</li> <li>Mise en place de règles de prévention et de gestion des accidents homme-faune.</li> <li>Cf. mesures relatives à la préservation des milieux humides et aquatiques.</li> <li>Cf. mesures relatives à la préservation des habitats forestiers remarquables.</li> </ul>
Hippopotame Hippopotamus amphibius	<ul> <li>Dégradation des habitats aquatiques et humides favorables à l'espèce : vastes points d'eau, eaux calmes des grandes rivières, lagunes à couvert herbacé dense, et leurs abords ;</li> <li>Chasse (ie augmentation de la pression de chasse du fait du projet ou de l'activité) ;</li> <li>Autre type d'interaction : accidents homme-faune.</li> </ul>	<ul> <li>Identification des habitats favorables et intégration dans le projet (mesures ciblées de préservation);</li> <li>Contrôle rigoureux de la chasse;</li> <li>Mise en place de règles de prévention et de gestion des accidents homme-faune.</li> <li>Cf. mesures relatives à la préservation des milieux humides et aquatiques.</li> </ul>

